



Communiqué de presse **Pour diffusion immédiate**

Fin du conflit chez Machinerie Pronovost

Saint-Tite, le 12 avril 2011 - Les membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier ont ratifié, cette fin de semaine, une entente de principe mettant ainsi fin à plus de 2 mois de lock-out.

« *Nous avons réussi à obtenir des gains intéressants, dont d'importants rajustements salariaux* », a indiqué Luc Deschêne, représentant national du SCEP dans le dossier. Les parties ont conclu une entente de 6 ans avec des augmentations salariale de 0,50\$ la première année et 0,40\$ les années suivantes. Tous les salariés ont aussi obtenu un gain de 1,15\$ sur leur salaire horaire en contrepartie de l'abolition de la clause de partage des profits. Plusieurs autres bonifications ont été conclues au niveau des allocations de repas, des équipements (vêtement et bottes), etc.

Rappelons que le 31 janvier dernier, le groupe de travailleurs avaient été mis en lock-out après le rejet massif des offres de l'employeur. Machinerie Pronovost emploie une cinquantaine de salariés et fabrique de l'équipement industriel plus précisément des souffleurs à neige.

Le SCEP-FTQ est l'un des plus importants syndicats du secteur privé au Québec et est affilié à la plus grande centrale syndicale, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

-30-

Source : Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ)

www.scepquebec.qc.ca

Pour information : Marie-Andrée L'Heureux, (514) 916-7373